



---

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020-2021**

**DE L'ASSOCIATION SATTVA YOGA SAILLANS**

---

Sattva Yoga Saillans  
20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans

Nombre de membres présent.e.s : 5

- Fenaille, Lorraine », « 20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans », membre et bénévole
- Mico, Joanna », « 38 chemin de Loche, Hameau de St-Etienne, 26150 St-Andéol, membre et bénévole
- Bhasin, Sara », « 7 place de la Daraise, 26340 Saillans, membre et bénévole
- Cappellin, Emmanuel, Président
- Noir, Sébastien, Trésorier

Nombre de membres représenté.e.s : 0



**ORDRE DU JOUR**

- ◆ Ouverture
- ◆ Approbation du compte rendu d'Assemblée Constitutive
- ◆ Approbation des comptes de l'exercice 2020-2021
- ◆ Affectation du résultat de l'exercice 2020-2021
- ◆ Fixation du montant de la cotisation
- ◆ Renouvellement des dirigeant.e.s



Le 04 août 2021, à Saillans, les membres de l'association Sattva Yoga Saillans sont réunis au 20 chemin des 3 Croix, 26340 Saillans, en Assemblée générale ordinaire sur convocation du trésorier datée du 10 juillet 2021.

L'Assemblée est présidée par M. CAPPELLIN, Président de l'association.



*La séance est ouverte à 9h45.*

## OUVERTURE

M. Cappellin ouvre la séance et remercie les membres présent.e.s d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il est assisté d'une secrétaire de séance, Mme Bhasin, membre et bénévole de l'association.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Le précédent compte rendu d'Assemblée Constitutive (15.08.20) est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

### APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020-2021

*Présenté par Sara BHASIN.*

Les comptes annuels définitifs de l'exercice 2020-2021, clos le 4 août 2021, sont:

CHIFFRE D'AFFAIRE	8 285,00 €
AUTRES PRESTATIONS FACTUREES	2 618,00 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 903,00 €</b>
CHARGE FIXES ASSOCIATION:	
DONS	1 400,00 €
SITE INTERNET & VISIO	350,88 €
FRAIS BANCAIRE	30,24 €
ASSURANCE ASSO.	59,00 €
MATÉRIEL	938,24 €
FRAIS DEPLACEMENTS	728,32 €
CHAUFFAGE	300,00 €
REMBOURSEMENTS	221,82 €
HBGT & LOC SALLE	327,50 €
FORMATION & AUTRES PROFS	775,64 €
<b>TOTAL CHARGES FIXES</b>	<b>5 131,64 €</b>
<b>RESULTAT ASSOCIATIF</b>	<b>5 771,36 €</b>

Il est inclus dans le résultat associatif 2020-2021 un équivalent de 3'167,25€, correspondant aux 309 heures effectuées par les bénévoles de l'association, valorisées au SMIC horaire de 10,25€.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020-2021 tels que présentés.

### AFFECTATION DU RÉSULTAT L'EXERCICE 2020-2021

L'Assemblée, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, décide d'affecter le résultat excédentaire de 5'771,36€ de l'exercice 2020-2021 au poste "réserves".

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

**FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION**

La cotisation pour l'année 2021-2022 sera d'un montant de 10 euros.

**RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANT.E.S**

**Membres sortant.e.s :**

- ◆ Cappellin, Emmanuel, Président
- ◆ Noir, Sébastien, Trésorier
- ◆ Nombre de postes à pourvoir : 2

**Membres candidat.e.s :**

- ◆ Cappellin, Emmanuel, au poste de Président
- ◆ Noir, Sébastien, au poste de Trésorier

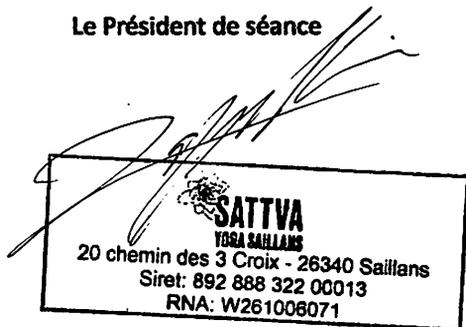
**Sont élu.e.s :**

- ◆ Cappellin, Emmanuel, au poste de Président, à l'unanimité
- ◆ Noir, Sébastien, au poste de Trésorier, à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h38.*

Le Président de séance

La Secrétaire de séance



Basin